

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 111

Artikel: Ça et là
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249744>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que le lever aurait généralement lieu entre 2 et 3 heures du matin ; le dîner ou repas principal vers midi ou 5 heures et le souper vers 7 h. du soir.

Pour le calcul des heures d'après le nouveau système, rien de plus facile puisqu'il est entièrement décimal, soit conforme aux autres poids et mesures ; mais l'évaluation des heures d'un système à l'autre présente déjà plusieurs difficultés. Pour évaluer des heures nouvelles en anciennes, il n'y a qu'à les multiplier avec les minutes et les fractions s'il y en a par 2, 4 ; si c'est le contraire que l'on désire, soit évaluer des heures anciennes en nouvelles, il faut les réduire en minutes anciennes et les diviser par 144 puisqu'il faut 144 minutes anciennes pour une heure nouvelle.

Quoi qu'il en soit, nous communiquons cette idée aux lecteurs du *Fays du Dimanche* qui pourront la méditer et même la développer si cela leur plaît. En tout cas, il nous semble qu'elle pose un problème qui peut intéresser surtout nos horlogers et nos écoles d'horlogerie, ne serait-ce que pour décider si la chose est possible et pour en proposer encore le ou les perfectionnements que leurs connaissances théoriques et pratiques pourront leur révéler.

J. G.

Deux infirmes

Dans le recueil des lettres de Mgr de Ségur à ses filles spirituelles, jeunes filles, dames du monde ou religieuses, publiées récemment à la librairie Retaux, il en est une qui est adressée à une femme du monde qui a vécu comme une sainte et qui vient de mourir : la comtesse Marie de Franqueville ; c'est à l'admirable et sainte fille de cette mère douloureuse que l'écrivit Mgr de Ségur, alors que, petite enfant, paralysée de tout le corps elle était au début de sa crucifiante infirmité.

Voici cette lettre avec le récit des circonstances touchantes qui la motivèrent.

Le 29 juin 1877, Mgr de Ségur, le saint prétat aveugle, disait la messe à la chapelle des Martyrs, rue de Sèvres, pour obtenir la guérison de la petite Cécile de F... charmante enfant de huit ans, paralysée depuis longtemps déjà, à la suite d'une congestion cérébrale. Pendant neuf jours de suite, le père de la petite victime avait apporté son enfant sur la tombe du P. Olivaint et de ses compagnons, et il avait demandé à Mgr de Ségur, son ami, de dire la messe pour la clôture de la neuveaine.

L'enfant, étendue sur deux chaises près de l'autel, suivait la messe avec recueillement et contemplait le prélat officiant.

Le saint sacrifice achevé, le père essaya de mettre sa chère fille sur ses pieds et de la faire tenir debout ; mais ce fut en vain. La paralysie subsistait tout entière. L'enfant fut reportée dans sa voiture et voici le dialogue qui s'établit entre elle et son père :

— Eh bien, ma chérie, tu n'es pas guérie ?
— Non, papa.

— Tu l'as pourtant bien demandé au bon Dieu ?

— L'enfant ne répond pas.

— Comment, dit le père étonné ; n'as-tu pas demandé au bon Dieu de te guérir ?

— Non, papa.

— Que lui as-tu donc demandé ?

— Je lui ai demandé de guérir Mgr de Ségur.

— Mais c'était pour ta guérison à toi que la neuveaine avait été faite et que la messe était dite...

— Oui, papa, mais en voyant Mgr de Ségur aveugle, cela m'a fait tant de peine que je

n'ai pu m'empêcher de demander à Dieu de le guérir plutôt que moi.

Le père ne répondit rien ; il essuya une larme d'émotion, et il embrassa sa fille avec une tendresse mêlée de respect.

Mgr de Ségur fut vivement ému quand il apprit ce qui s'était passé ; il écrivit à la petite infirme la lettre que voici :

23 juillet 1877.

Ma bonne petite Cécile,

Votre excellent papa a raconté à mon frère, qui me l'a écrit à son tour, que, le 29 juin, pendant la messe que je célébrais pour vous, sur la tombe de notre saint ami, le martyr Pierre Olivaint, votre bon cœur vous a poussée à parler au bon Dieu de mon infirmité, en oubliant la vôtre. Quoique cela soit tout simple de la part d'une bonne petite chrétienne comme vous, je ne puis m'empêcher de vous en remercier, sans vous cacher cependant que vous vouliez innocemment me jouer un vilain tour.

Voyez-vous, ma petite enfant, il n'y a rien de plus excellent sur la terre que d'avoir à souffrir avec le bon Dieu et de porter avec lui la croix des privations. En un sens, c'est un peu dur ; quelquefois même c'est très dur ; mais en un autre sens, mille fois plus élevé, mille fois plus saint et plus excellent, c'est très préférable, puisque cela mène au ciel et nous aide beaucoup à éviter le péché et à ressembler à Jésus-Christ. Aussi n'ai-je pas la moindre envie d'être délivré de la sainte et sanctifiante infirmité que Notre-Seigneur a daigné m'envoyer, il y a plus de vingt-quatre ans, dans sa miséricorde adorable. Et vous, ma petite Cécile, je vous engage très fort à désirer, non votre guérison, mais votre sanctification. Vous me direz peut-être que l'un n'empêche pas l'autre ? C'est vrai. Il est cependant encore plus vrai que la sanctification est plus difficile d'un côté que de l'autre, et que lorsque le bon Dieu lui-même nous cloue à côté de lui et avec lui sur la croix, il est plus sûr pour nous d'y rester que d'en descendre.

Sur mille personnes qui sont aujourd'hui en enfer, je parierais qu'il y en a neuf cent quatre-vingt-dix qui seraient au moins en purgatoire, si elles avaient eu la chance d'être aveugles, ou sourdes, ou paralytiques, ou affligées de quelque autre bonne grosse infirmité ; et que sur mille pauvres âmes qui souffrent énormément en purgatoire, il y en a au moins neuf cent quatre-vingt-quinze qui jourraient depuis longtemps des éternelles et saintes beatitudes du paradis, si quelque miséricordieuse infirmité très désagréable les avait retenues sur la pente de la frivolité, des plaisirs mondains, de la vanité, de la coquetterie, de la gourmandise, etc.

Adieu, ma chère petite. Laissez-moi vous bénir et vous embrasser comme un vieux compagnon d'infortune. Je bénis mille fois tous ceux qui vous aiment et que vous aimez.

L.-G. DE SÉGUR.

En vérité, entre le prêtre aveugle et la petite paralytique, la ressemblance est parfaite, mais ne retrouve-t-on pas aussi dans cette âme d'enfant, déjà pénétrée de l'esprit de sacrifice, l'impression de la bonté, de l'abnégation maternelle, et la fille crucifiée n'est-elle pas digne de la mère qui l'a formée et qui l'attend dans le ciel ?

COMTE A. DE SÉGUR.

Ça et là

La statistique à Ladysmith.

Un excellent jeu de société pour les assiégés, c'est la statistique.

C'est pourquoi le correspondant d'un journal anglais, enfermé à Ladysmith depuis le blocus, s'est mis à compter les boulets qui tombaient sur la ville.

Il en a compté 2,680, dont 1,070 sont tombés dans la ville même, 860 sur les travaux de défense, et les autres un peu partout.

Il a, de plus, calculé que le prix de chaque projectile étant de 500 francs, le bombardement de Ladysmith coûtait jusqu'ici un million aux Boers. Enfin, huit soldats anglais seulement ayant été tués, cela met la mort de chacun d'eux à 140.000 francs.

Voilà, pour les huit soldats, une somptueuse consolation.

L'o-nelette du bataillon. — Une nuée de moineaux dévastait les champs de Ker, en Algérie.

A la requête des cultivateurs, un certain nombre de soldats du bataillon d'Afrique furent mis en campagne pour détruire les moineaux et leurs nids.

Leur besogneachevée, ils rapportèrent comme trophée 5.000 œufs que le cuisinier de semaine fut chargé d'accorder avec divers ingrédients. Il en résulta une omelette géante de plus de deux mètres de circonférence.

A notre époque de « records », en voilà un qui peut compter.

L'homme le plus lourd du monde. — Il vient de décéder à Hambourg. Il s'appelait Emile Nancke, et pesait 452 livres. Néanmoins c'était un vélocipédiste remarquable. Pendant une fête de bienfaisance ces jours derniers, il avait entrepris un match à bicyclette avec un nain nommé Hansen ; une attaque d'apoplexie foudroya Nancke sur sa machine au moment où il était en train de vaincre son rival. Quatre hommes durent porter son corps hors du manège.

125,000 francs changés en plomb. — On mande de Lima que la Banque nationale du Pérou a reçu deux caisses envoyées par son correspondant de Londres et qui auraient dû renfermer 125,000 francs en or. Lorsqu'elles furent ouvertes, les employés s'aperçurent avec stupéfaction qu'elles ne contenait que du plomb. Les cachets de cire avaient été si habilement enlevés et recollés que l'œil le plus exercé n'y aurait rien découvert d'anormal.

Evidemment la somme avait été volé en route sur le steamer. Des recherches très actives sont faites pour retrouver les coupables, mais jusqu'ici on n'a pas le moindre indice qui puisse mettre sur leur trace.

Décoration en timbres-poste.

Les Frères de l'hôpital de Saint-Jean-de-Dieu, à Gand, viennent d'accomplir un véritable tour de force. Le parloir, les deux réfectoires, les dix-huit chambres et tous les corridors de cet établissement hospitalier ont été décorés de timbres étrangers, disposés de façon à représenter des palais, des forêts, des rivières, des fleurs, des insectes, des oiseaux et des personnages, de grandeur naturelle, le tout dressé dans le style japonais, avec une remarquable précision.

Il y a dans cette originale décoration de l'hôpital près de vingt millions de timbres-poste.

Les parapluies perdus. — La direction des domaines de la Seine fera procéder, le 19 février, à la vente de tout le stock des parapluies déposés à la préfecture de police depuis plus

d'un an et un jour et devenus, par conséquent, la propriété de l'Etat.

Savez-vous à quel chiffre s'élèvent les « pépins » perdus à Paris en un an ?

— A sept mille quatre cents !!!

Ah ! si tous les gens distraits étaient des grands hommes !

LETTRE PATOISE

Dà lai Côte de mai.

Ai y avait dains le temps ai P. in hanne qu'an apelait le « bon Due » i n'esais poquois, c'était son sobriquet, poche que ai P. tot le monde en é : stuli était che bon qu'in atre. Ci *bon Due* était recevou de fabrique, ai peu cés que daivint en lai paroisse, ai fayait qu'ai payechint d'aidroit. Ce n'était pe po ran que le recevou s'apelai le *bon Due*. Ai n'avait pe d'aimis : ai fayait payié.

In bon paysain di velaideg daivait en lai paroisse quéque airdgent qu'ai n'avait pe inco payié à recevou po l'annay courante. In bé mai-tin voici l'hussié M... de S. que se présente en lai majon di débiteur po iy signifiai to simplemment enne saisié d'in care de tiere qu'ai possédait à velaideg, et pourquoi ? — poche qu'ai n'avait pe payie les doux träs sous qu'ai daivait en lai fabrique. C'était tot de même di souë touba ! Se voi saisi in bé prai po enne bagatelle ! Aichebin ai venié tchâ. Dains in moment de colère biève, ai dié en l'hussié : « Non de tournerre ! i vorò que le diaile ne prend le *bon Due* ! — Voyons, voyons, répliqué l'hussié, à-ce dinche qu'an djâse ? Ce n'a pe des régeons, colî. — « Ah ! vos saites, répongé lai fanne que se trovait tot droit li. Note recevou de fabrique que nos fait ces misères s'aipoule le *bon Due*. Q'a de stuli que mon hanne veut paï-lai. Ce n'a pe à moins di bon Due di païraidis. — En lai bonne houere, répongé l'hussié. C'a être tchose. Ai y en é inco comme lu que vorint que le diaile ne prengne et les recevous, et chutot les hussiés ! »

Stu que n'd pe de bôs.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 109 du *Pays du Dimanche* :

428. ENIGME.

Enseigne.

429. HOMONYMES.

1. Reine. — 2. Raine. — 3. Rêne. — 4. Renne. — 5. Rennes.

430. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

T A R T I N E
T I B E R E
N E R E I D E S

431. DEVISE.

« Plus d'honneur que d'honneurs. »

Madame de Grignan.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Cœcilia au Noirmont ; Myosotis à Lucerne ; Mes nièces à Porrentruy ; Ida Ecabert anx Rouges-Terres.

436. ENIGME.

Tu te plais à le trouver juste,
Bien établi dans tes reports ;
Mais prends garde, lecteur robuste,
Qu'il ne s'établisse en ton corps !

437. MOYENS MNÉMONIQUES.

Quel est le Poète moderne qui, par les initiales de son Nom, de ses Prénoms, du Nom de sa Ville natale et de celui de la Ville où il vécut, forme le mot :

CHAMP ?

438. COQUILLES AMUSANTES.

N° 1. — Page rend hommage.

N° 2. — Les hommes sont des rois, les femmes sont des sœurs.

N° 3. — Le parlage est fini, les sots sont résignés.

N° 4. — Nous ironis tous voir ce lapin.

N° 5. — Ces marchands tentent le magot.

438. ANAGRAMME.

Petit oiseau des îles,
Exilé parmi nous ;
Médicament utile,
Qui peut servir à tous.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 27 courant.

Publications officielles.

Surprimes fédérales pour vaches et génisses. — Le département fédéral de l'agriculture a décidé de refuser tout bon de primes qui, comme délai du paiement, serait envoyé plus de trois mois après le délai des bêtes primées, et la direction de l'agriculture devant examiner si les bons de primes qui lui sont parvenus sont dûment remplis, a encore réduit le délai pour l'envoi des bons à deux mois au plus à partir de la mise bas. La seule exception qui sera tolérée se rapportera aux vaches primées qui auront vélé immédiatement après le concours

Bons mots

Calino père :

— Remarque bien : les champignons poussent toujours dans les endroits humides.

Calino fils :

— C'est donc pour ça qu'ils ressemblent à des parapluies !

* * *

Entrez bonnes amies.

— Alors, ton amie Cunégonde se marie ?

— Oui.

— Quel cadeau lui fais-tu ?

— Oh ! je ne sais pas. Elle est tellement dinde !

— Donne-lui une broche.



et dont les bons de prime ne pourraient parvenir à temps aux propriétaires.

Convocations d'assemblées.

Damphreux. — Le 18 à 2 h. pour nommer deux conseillers et le voyer.

Peuchappatte. — Lundi 19 à 1 h. pour voter le budget et le règlement d'assistance etc.

Alle. — Le 18 à 12 h. 1/2 pour voter le budget, décider la construction d'un chemin, l'emplacement pour l'installation du poids public, la création d'une école complémentaire etc...

De suite après *assemblée* des propriétaires.

Boncourt. — Le 18 à 12 h. 1/2 pour décider si la commune veut faire des recherches d'eau, prendre une décision définitive concernant le traitement du préposé.

Courfaivre. — Le 18 à 2 h. pour adopter un règlement de jouissances.

Delémont. — Le 18 à 10 h. 1/2 au château pour arrêter le budget et nommer la commission de vérification des comptes.

Porrentruy. — Le 18 à 10 h. 1/2 pour décider si la place de Mademoiselle Chariette sera mise au concours, prendre connaissance du projet d'entrée en gare du régional Porrentruy-Bonfol.

Rocourt. — Le 18 à 2 h. pour nommer un conseiller et adjuger la prise des taupes.

Réclère. — Le 18 à 12 h. 1/2 pour nommer le guet de nuit et voter le budget.

Mises au concours

La place de cantonnier route Porrentruy-Courgenay (780 frs. avec six jours de travail par semaine.) S'inscrire jusqu'au 28 février au Secrétariat de Préfecture.

Cote de l'argent

du 14 février 1900.

Argent fin en grenailles. fr. 105. 50 le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 107. 50 le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.

En classe !



Il paraît que le maître est absent, puisque les élèves se livrent à toutes les distractions communes à leur âge.

Non, il n'est pas sorti. Cherchez-le, amis lecteurs.